



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix

**Aux contribuables de la
Ville de Macamic**

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 4 juin 2018, à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

59, rue Principale
Lot 4 729 803
Cadastre du Québec

L'objet de la demande est le suivant :

- ↳ Permettre le maintien tel que construit du solarium (sur la galerie) avec une marge latérale nord à 0,97 mètre au lieu de 1,5 mètre, tel que décrit au règlement No 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 4 juin 2018, à 19 heures, au 70, rue Principale à Macamic.

Donné à Macamic ce 25 avril 2018


Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

70, rue Principale, Macamic (Québec) J0Z 2S0
Téléphone : 819 782-4604
Télécopieur : 819 782-4283
Courriel : macamic@mrcao.qc.ca